

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17/12/2025 2025 – A 20H00**

**Présents** : FARJON Jean-Christophe, MERLE Agnès, DUVIGNAU Ghislaine, Hervé MICHEL, Huguette NALIN, Muriel ROMAGNY, LAVAL David, ROCHAND Corinne, VALLET Jean-Claude., GIBERT Yves, Odile COQUILLARD.

**Pouvoir** : CHARBONNIER Hélène a donné procuration à NALIN Huguette

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude VALLET  
11 conseillers présents et 1 conseiller représenté  
Le quorum est atteint

**ORDRE DU JOUR**

- Validation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 novembre 2025.
  - Ouverture du quart des crédits d'investissements avant le vote du budget 2025.
  - Demande de subvention au département « enveloppe de solidarité »
  - Demande de subvention au département « enveloppe voirie »
  - Tarifs communaux.
  - Questions diverses.
- 

**Validation du procès-verbal du conseil municipal du 19/11/2025**

Le procès-verbal rédigé à l'issue de la séance du 19 novembre 2025 a été envoyé, par mail, à chacun des membres du Conseil Municipal pour lecture. Le procès-verbal est approuvé à la majorité avec une abstention.

**Ouverture du quart des crédits d'investissements avant le vote du  
BUDGET 2026**

Monsieur le Maire ouvre la séance et informe que le conseil municipal doit décider comme à chaque dernier conseil de l'année civile de l'ouverture du quart des crédits d'investissements avant le vote du budget 2026. Cette faculté, encadrée par le code général des collectivités territoriales (CGCT), est une facilité de trésorerie, pas une dérogation au principe d'annuité budgétaire, considérant que la fongibilité des crédits d'investissement s'arrête au 31 décembre mais que des dépenses impérieuses doivent être honorées avant le vote du BP.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

**VALIDE** à l'unanimité la proposition de Mr le Maire de l'ouverture du quart des crédits d'investissements avant le vote du budget 2026.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT « ENVELOPPE DE SOLIDARITE »**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune peut demander une subvention au département dans l'enveloppe solidarité. Pour cela, Mr Le Maire présente divers devis pouvant prétendre à la subvention. Un devis pour une table d'orientation au prix de 9481€ HT est proposé ainsi qu'un second devis pour la réfection de l'aire de jeu de la commune avec changement des jeux au prix de 19037€ HT.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

**VALIDE** à la majorité la proposition de Mr le Maire de présenter ces deux devis pour la demande de la subvention au département dans l'enveloppe de solidarité.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT « ENVELOPPE VOIRIE »**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune peut demander une subvention au département dans l'enveloppe voirie. Pour cela, Mr MICHEL Hervé présente un devis portant sur la réfection du chemin de foix VC 11 à hauteur de 61748€ TTC.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et d'Hervé MICHEL et après en avoir délibéré :

**VALIDE** à l'unanimité la proposition de Mr le Maire de présenter ce devis pour la demande de la subvention au département dans l'enveloppe voirie.

## **TARIFS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire expose au conseil les tarifs communaux pratiqués dans la commune :

<b>LOCATION DE MOBILIER : TABLES ET BANCS</b>	
Le lot : 1 table et ses 2 bancs	3,50 €
Pour les associations de Virigneux : 10 tables et 20 bancs gratuits à chaque manifestation	

**LOCATION DE LA PETITE SALLE DU BOURG**  
**16 MONTÉE DE LA CROIX DE MISSION**

<b>40 personnes max sans sono</b>	<i>Personnes de la Commune</i>	<i>Personnes Extérieures à la commune</i>
Location 1 jour <i>Clé rendue avant minuit</i>	100 €	200 €

Location 2 jours <i>Toute manifestation terminée après minuit</i>	150 €	300 €
Réception, apéritif	30 €	60 €
Location de vaisselle		25 €
Caution à verser		300 €

Cette petite salle est gratuite pour les associations de la Commune

**LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION RURALE**  
**101 ROUTE DE L'HOPITAL**

Capacité : 200 personnes	<i>Personnes de la Commune</i>	<i>Personnes Extérieures à la commune</i>
Location 1 jour <i>Clé rendue avant minuit</i>	250 €	<i>Non prévue</i>
Location 2 jours <i>Toute manifestation terminée après minuit</i>	350 €	490 €
Réception, apéritif	70 €	130 €
Assemblée générale / conférence		200 €
Location de vaisselle		40 €
Location cafetière		15 €
Nettoyage		120 €
Caution à verser pour la salle		600 €
Caution à verser pour le nettoyage du mobilier (tables, chaises, cuisine, bar...)		150 €

**POUR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE**

\* 2 week-ends gratuits par an, pour manifestations publiques. Les animations suivantes sont à demi-tarif.

\* gratuité pour le banquet des Classes de l'année.

\* gratuité des entraînements et répétitions les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis.

\* toutes les locations sont prioritaires sur celles des associations les vendredis.

Dans l'ancien cimetière :

- Concession (durée de 30 ans) : 135 € le m<sup>2</sup>, soit 270 € pour les 2 m<sup>2</sup>,
- Concession (durée de 15 ans) : 67,50 € le m<sup>2</sup>, soit 135 € pour les 2 m<sup>2</sup>,

Dans le nouveau cimetière :

- Concession (durée de 30 ans) : 168 € le m<sup>2</sup>, soit 420 € pour 2,5 m<sup>2</sup>,
- Concession (durée de 15 ans) : 84 € le m<sup>2</sup>, soit 210 € pour les 2,5 m<sup>2</sup>,

Colombarium :

- Durée de 15 ans : 300 €
- Durée de 30 ans : 510 €

Après avoir écouté l'exposé de Mr le Maire, il est décidé de ne pas revaloriser les tarifs communaux.

## Questions diverses

La séance est levée à 23h00

**PV arrêté à la séance suivante de Conseil Municipal, le mercredi 21 janvier à 20h00.**

Le Maire,  
Jean-Christophe FARJON

Secrétaire de séance,  
Jean-Claude VALLET



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vallet', is located on the right side of the page, next to the secretary's name.